

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette de Sainte-Ursule, le 18 novembre 2021 à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur Roger Michaud à partir du point 4 de l'ordre du jour.

18 novembre 2021

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

M. Roger Michaud, Maskinongé, Président
Mme Sylvie Noël, Louiseville
Mme Josée Bellemare, Sainte-Ursule
Mme Julie Bibeau, Sainte-Angèle-de-Prémont
M. Alain Deschênes, Saint-Justin
M. Serge Ferron, Yamachiche
M. Michel Lefrançois, Saint-Léon-le-Grand

Étaient aussi présents :

M. Mario Paillé, Greffier-Trésorier
M. Francis Morel-Benoît, Responsable des opérations

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Monsieur Roger Michaud propose la nomination de Monsieur Mario Paillé, Greffier-Trésorier au poste de président d'élection. Tous les représentants sont d'accord.

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Monsieur Mario Paillé demande des propositions pour le poste de Président dont le mandat sera d'une durée de douze mois, soit jusqu'en novembre 2022.

Madame Sylvie Noël propose Monsieur Roger Michaud.

Monsieur Roger Michaud accepte de poser sa candidature au poste de Président du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres candidatures, Monsieur Mario Paillé déclare alors élu Monsieur Roger Michaud au poste de Président du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré jusqu'en novembre 2022.

Monsieur Roger Michaud remercie les autres membres du conseil pour la confiance accordée pour occuper le poste de Président du conseil

3. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Monsieur Mario Paillé demande des propositions pour le poste de Vice-Président dont le mandat sera d'une durée de douze mois, soit jusqu'en novembre 2022.

Monsieur Michel Lefrançois propose Madame Sylvie Noël.

Madame Sylvie Noël accepte de poser sa candidature au poste de Vice-Présidente du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, Monsieur Mario Paillé déclare alors élue Madame Sylvie Noël au poste de Vice-Présidente du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré jusqu'en novembre 2022.

Madame Sylvie Noël remercie les autres membres du conseil pour la confiance accordée pour occuper le poste de Vice-Présidente du conseil.

4. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, le président d'assemblée déclare la séance ouverte à 19 h 50.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un président d'élection
2. Élection à la présidence du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré
3. Élection à la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré
4. Ouverture de la séance
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2021
7. Dépôt et adoption de la correspondance
8. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
9. Approbation du paiement des comptes
10. Dépôt des résultats financiers au 31 octobre 2021
11. Consommation hebdomadaire
12. Suivi des nappes de la Régie
13. Pluviométrie
14. Information sur les opérations et équipements
 - 14.1 Rapport d'activités de Francis Morel-Benoit
 - 14.2 Contrat d'entretien annuel des génératrices pour 2022 à 2026
 - 14.3 Contrat de vérification annuelle des débitmètres pour 2022 à 2026
 - 14.4 Achat de drapeaux de marquage
 - 14.5 Alarmes sur téléavertisseur

15. Varia
 - 15.1 Signature des effets bancaires
 - 15.2 Calendrier 2022 des séances régulières du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré
 - 15.3 Dossier de l'injonction contre Yamachiche
 - 15.4 Cadeau de Noël des employés
 - 15.5 Assurance contre les cyberrisques
 - 15.6 Évaluation agréée des emplacements
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

2021-11-140 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

POUR CE MOTIF :

2021-11-141 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Sylvie Noël et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2021.

7. DÉPÔT ET ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

Le Greffier-Trésorier dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 21 octobre 2021 et résume les communications ayant un intérêt public.

2021-11-142 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Julie Bibeau et résolu à l'unanimité de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

8. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 16 novembre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-11-143 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Michel Lefrançois et résolu à l'unanimité de déposer aux archives de la Régie la liste des comptes payés dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

9. APPROBATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 16 novembre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-11-144

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Deschênes et résolu à l'unanimité d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés pour une somme de quatre-vingt-deux mille six cent trente-quatre et soixante-dix (82 634,70 \$) pour l'administration.

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 18 novembre 2021.

Mario Paillé, trésorier

10. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire au 31 octobre 2021 préparé en date du 10 novembre 2021;

POUR CE MOTIF :

2021-11-145

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire au 31 octobre 2021.

11. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 16 novembre 2021 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

12. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 7 novembre 2021 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

13. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 2 novembre 2021 relativement à la pluviométrie.

14. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS ET ÉQUIPEMENTS

14.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOIT

Rapport de Monsieur Francis Morel-Benoit sur les activités d'opération et d'entretien des équipements de la Régie :

- Soudure Expert est venu installer le nouveau capteur de pression dans la chambre de compteur Yamachiche;
- Plusieurs réparations ont été faites sur le Sprinter : glow-plug chez Louiseville Moteur, le recouvrement du siège passager chez Rembourrage Dauphinois et les tâches de rouille chez Carrosserie St-Boniface;
- Climatisation Bélanger est venu faire l'entretien des systèmes de ventilation avant l'hiver;
- Les trois opérateurs sont allés chez SPI Santé Sécurité à Trois-Rivières pour leur recertification pour les masques à cartouches;
- La carte électronique principale d'un système de traitement UV a été changée à la Résidence Lafleur;
- Suite à une alarme sur la génératrice du Puits SE-11/12, Drumco Énergie est venu diagnostiquer le problème et a remplacé un joint d'étanchéité sur l'alimentation en diesel;
- Un mélangeur pour la préparation du carbonate du BSE a été réparé par Systèmes Hydrauliques Louiseville.

14.2 CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DES GÉNÉRATRICES POUR 2022 À 2026

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien annuel des génératrices est à renouveler pour les années 2022 à 2026;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont été invité à soumissionner pour un contrat d'entretien de cinq (5) ans pour les sept (7) génératrices de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE seulement Drumco Énergie Inc. a déposé une soumission au coût total de 18 021,59 \$ plus taxes pour l'entretien annuel des génératrices pour les années 2022 à 2026;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Drumco Énergie Inc. est conforme aux exigences;

POUR CES MOTIFS :

2021-11-146

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Noël et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'entretien annuel des génératrices de la Régie pour les années 2022 à 2026 à Drumco Énergie Inc. au coût total de 18 021, 59 \$ plus taxes.

14.3 CONTRAT DE VÉRIFICATION ANNUELLE DES DÉBITMÈTRES POUR 2022 À 2026

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vérification annuelle des débitmètres est à renouveler pour les années 2022 à 2026;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont été invité à soumissionner pour un contrat d'entretien de cinq (5) ans pour les vingt-et-un (21) débitmètres de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE seulement Les compteurs Lecomte ltée a déposé une soumission au coût total de 53 500,00 \$ plus taxes pour la vérification annuelle des débitmètres pour les années 2022 à 2026;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Les compteurs Lecomte ltée est conforme aux exigences;

POUR CES MOTIFS :

2021-11-147

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lefrançois et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de vérification annuelle des débitmètres de la Régie pour les années 2022 à 2026 à Les compteurs Lecomte ltée au coût total de 53 500,00 \$ plus taxes.

14.4 ACHAT DE DRAPEAUX DE MARQUAGE

CONSIDÉRANT QUE les opérateurs de la Régie utilisent des petits drapeaux de marquage bleu identifiés à la Régie pour identifier l'emplacement des conduites lors de divers travaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se procurer de nouveaux drapeaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Lettrages Lafontaine dépose une soumission au coût unitaire de 0,70 \$ du drapeau pour une quantité minimale de 1 000 drapeaux;

POUR CES MOTIFS :

2021-11-148

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Bibeau et résolu à l'unanimité d'accepter la dépense et d'autoriser l'achat de 1 000 drapeaux de marquage chez Lettrages Lafontaine.

14.5 ALARMES SUR TELEAVERTISSEUR

CONSIDÉRANT QUE les alarmes du nouveau système de télémétrie sont acheminées à nos opérateurs par les réseaux cellulaires;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs zones de Saint-Édouard-de-Maskinongé et Sainte-Angèle-de-Prémont ne sont pas bien desservies par les réseaux cellulaires, ce qui occasion des pertes de communications avec le système de télémétrie;

CONSIDÉRANT QUE les téléavertisseurs offrent une meilleure communication dans les zones éloignées;

CONSIDERANT QUE Groupe CLR offre toujours les services de téléavertisseurs aux services d'urgence comme les pompiers et nous prête gratuitement un téléavertisseur pour un mois pour effectuer des tests;

CONSIDERANT QUE Automatisation JRT dépose une soumission au coût de 1 000,00 \$ plus taxes pour le développement et les tests pour acheminer les alarmes du système de télémétrie au téléavertisseur;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour la location du téléavertisseur chez Groupe CLR sont de 9,95 \$ par mois et des frais d'activation de 15,00 \$;

POUR CES MOTIFS :

2021-11-149 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alain Deschênes et résolu à l'unanimité :

QU'Automatisation JRT soit autorisé à faire le développement et les tests pour acheminer les alarmes du système de télémétrie au téléavertisseur au coût de 1 000,00 \$ plus taxes;

QUE la location du téléavertisseur chez Groupe CLR soit autorisée au coût de 9,95 \$ par mois conditionnellement à ce que les tests soient concluants.

15. VARIA

15.1 SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDERANT les changements à la présidence et à la vice-présidence de la Régie d'aqueduc de Grand Pré;

POUR CE MOTIF :

2021-11-150 **IL EST PROPOSÉ** par Madame Julie Bibeau et résolu à l'unanimité :

QUE Monsieur Roger Michaud, Président, Madame Sylvie Noël, Vice-Présidente et Monsieur Mario Paillé, Greffier-Trésorier, soient les représentants de la Régie d'aqueduc de Grand Pré à l'égard des comptes 330054, 330071 de la Caisse Populaire de L'Ouest de la Mauricie **ET** que ces représentants seront autorisés à signer au nom de la Régie d'aqueduc de Grand Pré sous la signature de deux d'entre eux.

QUE Madame Barbara Paillé et Monsieur Jonathan Lacourse soient révoqués comme signataires des comptes 330054 et 330071 de la Caisse Populaire de L'Ouest de la Mauricie.

15.2 CALENDRIER 2022 DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

CONSIDÉRANT QUE l'article 597 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil d'administration se réunit aux époques qu'il détermine par résolution;

POUR CE MOTIF :

2021-11-151

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré pour l'année 2022, qui se tiendront au Centre communautaire Jacques-Charette de Sainte-Ursule à 19 h 30 :

Jeudi 20 janvier 2022	Aucune réunion en juillet
Jeudi 17 février 2022	Jeudi 18 août 2022
Jeudi 17 mars 2022	Jeudi 15 septembre 2022
Jeudi 21 avril 2022	Jeudi 20 octobre 2022
Jeudi 19 mai 2022	Jeudi 17 novembre 2022
Jeudi 16 juin 2022	Jeudi 8 décembre 2022

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux directeurs généraux de chaque municipalité membre de la Régie d'aqueduc de Grand Pré pour affichage.

15.3 DOSSIER DE L'INJONCTION CONTRE YAMACHICHE

Tous les membres du conseil d'administration étant d'accord, il a été convenu de traiter ce point à la toute fin de la présente séance.

15.4 CADEAU DE NOËL DES EMPLOYÉS

2021-11-152

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Noël et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux chèques-cadeaux de la Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé par employé d'une valeur de 20,00 \$ chacun pour les cinq employés de la Régie.

15.5 ASSURANCE CONTRE LES CYBERRISQUES

Ayant besoin de plus d'informations et tous les membres du conseil d'administration étant d'accord, il a été convenu de reporter ce point à une séance subséquente.

15.5 ÉVALUATION AGRÉÉE DES EMPLACEMENTS

N'ayant pas en main les informations nécessaires pour traiter ce point et tous les membres du conseil d'administration étant d'accord, il a été convenu de reporter ce point à une séance subséquente.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est mentionnée.

Pour éviter de se placer dans une situation de possible de conflit d'intérêt, Monsieur Serge Ferron, délégué de Yamachiche quitte la séance avant le traitement du point 15.3 de l'ordre du jour.

15.3 DOSSIER DE L'INJONCTION CONTRE YAMACHICHE

CONSIDÉRANT QUE l'instance d'injonction de la Régie contre la Municipalité de Yamachiche a été suspendue à trois reprises jusqu'à présent afin de permettre la négociation d'un règlement;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus de suspension de l'instance possible;

CONSIDÉRANT QUE la dernière suspension de l'instance est jusqu'au 1^{er} décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'une décision doit être prise entre :

- 1) Demander une prolongation des délais pour la mise en état du dossier;
- 2) Activer l'instance d'injonction;

POUR CES MOTIFS :

2021-11-153

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lefrançois et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la firme Morency Société d'avocats à activer l'instance d'injonction contre la Municipalité de Yamachiche.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

POUR CE MOTIF :

2021-11-154

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Deschênes et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente assemblée soit levée à 21 h 55.

Président

Greffier-Trésorier

